Direction de l'Autonomie

COMMISSION DES FINANCEURS PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ISÈRE



INFORMATIONS ET REPÈRES POUR BIEN RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET

E-RÉUNION - 30/06/2026



Ordre du jour

- **Présentation générale de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**
- **Les 2 Appels à projets 2027**

- **Présentation de Promotion Santé**
  - **La prévention**
  - **La méthodologie de projets**

- **Présentation de la demande en ligne**

La Commission des financeurs



Instance de **coordination** déployée dans chaque Département, composée des différents acteurs intervenant dans la **politique publique de prévention de la perte d'autonomie** pour les personnes âgées de 60 ans

Créée par la **loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement**

*Loi n°2015-776 du 28 décembre 2015 dite « **ASV** »*

Axes d'intervention

Mise en place d'une prestation d'accompagnement en ergothérapie à domicile

Attribution de financements complémentaires pour l'achat d'aides techniques

AXE 1

Accès aux équipements et aides techniques individuelles

AXE 2

Forfait autonomie pour la mise en place d'actions de prévention en résidence autonomie

AXE 3

Prévention par les Services Autonomie à Domicile (SAD)

Appel A Projet

AXE 4

Soutien aux proches aidants

Appel A Projet

AXE 5

Développement d'actions collectives de prévention à domicile et en établissement

Appel A Projet

Commission des financeurs – Prévention de la perte d'autonomie – Isère

Le financement de ces actions est possible grâce aux fonds alloués par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

cnsa – Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Commission des financeurs – Prévention de la perte d'autonomie – Isère

L'appel à projets annuel

Actions collectives 60 ans et plus à domicile

Actions collectives 60 ans et plus EHPAD et PUV

Limiter le nb de projets/ établissement et prioriser

Actions collectives proches aidants des 60 ans et plus

Thématiques prioritaires de prévention
Activité physique
Alimentation
Santé cognitive
Santé mentale
Santé auditive
Santé visuelle

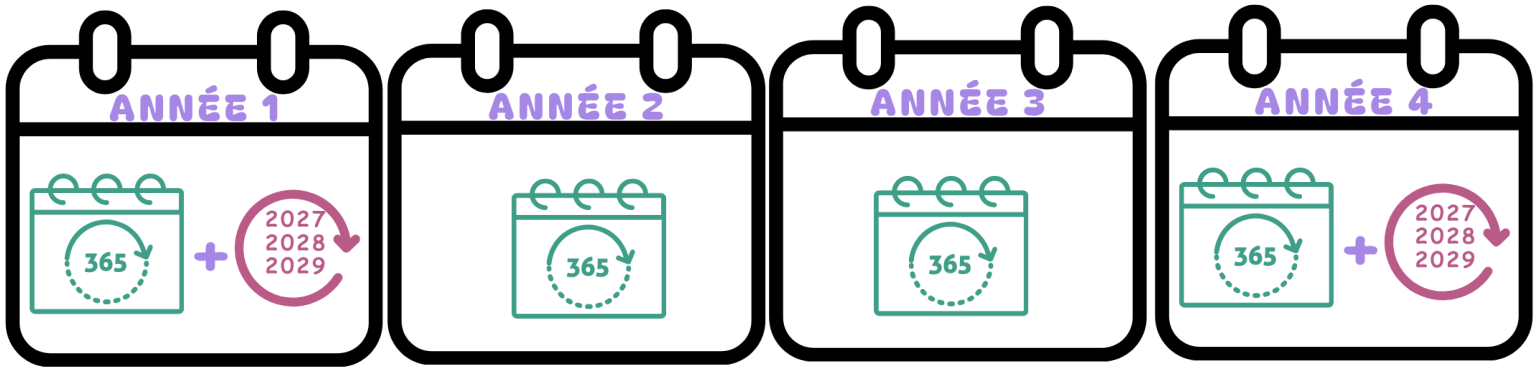
Thématiques non prioritaires de prévention
Lien social
Usage du numérique
Habitat et cadre de vie
Mobilité
Accès aux droits
Préparation à la retraite
Autres actions collectives de prev.

* L'accompagnement **individuel** (sous conditions)
* La **formation des bénévoles**

Thématiques prioritaires d'accompagnement des aidants
Sensibilisation
Formation
Soutien psychosocial
Prévention santé

L'appel à projets pluriannuel

Critères d'éligibilité 2027 2028 2029



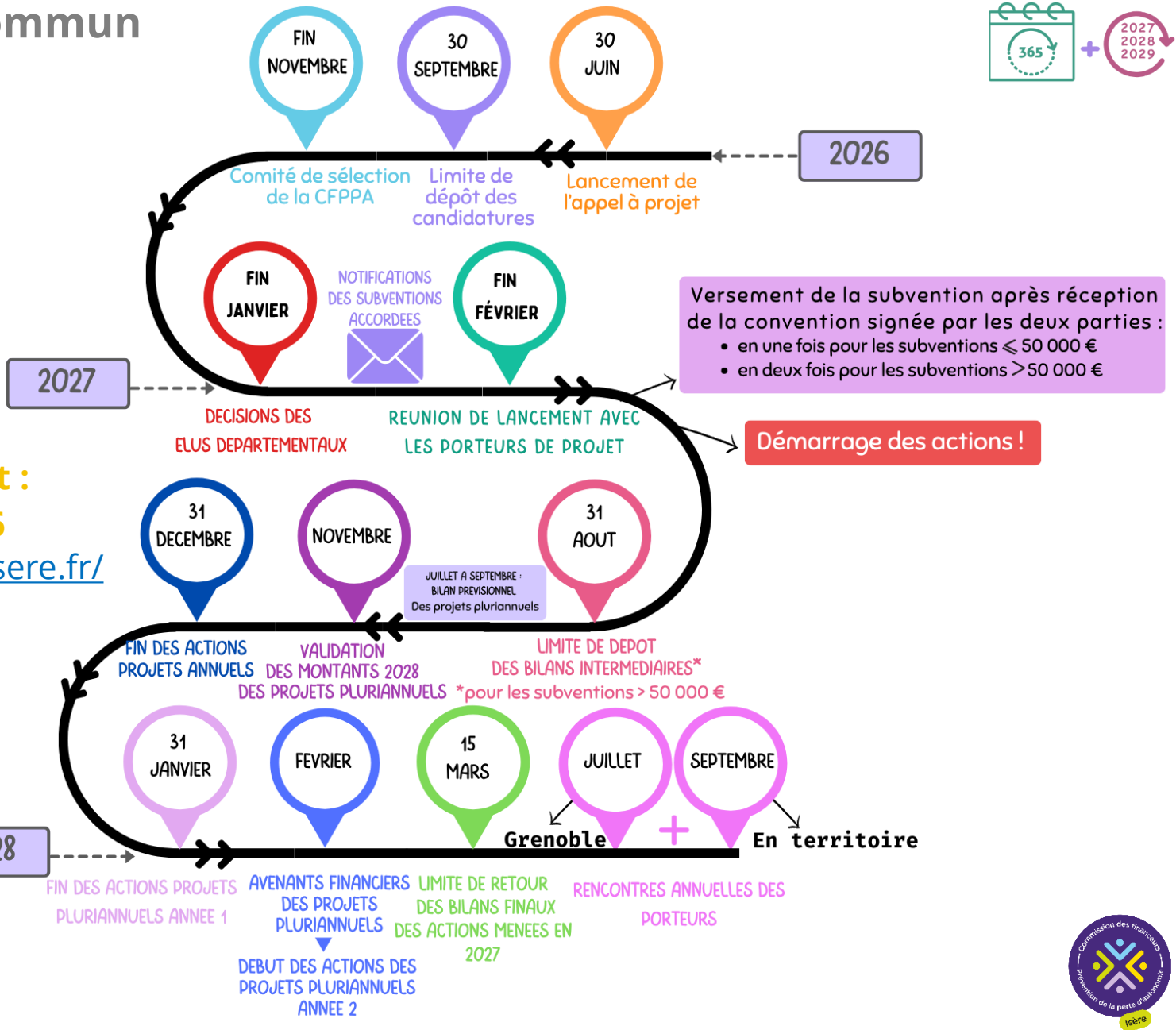
Actions collectives 60 ans et plus à domicile

Thématiques prioritaires de prévention
Activité physique
Alimentation
Santé cognitive
Santé mentale
Santé auditive
Santé visuelle

Actions collectives proches aidants des 60 ans et plus

Thématiques prioritaires d'accompagnement des aidants
Sensibilisation
Formation
Soutien psychosocial
Prévention santé

Le calendrier commun



Date limite de dépôt :
30 septembre 2026
https://subventions.isere.fr/

Le périmètre des actions



Inscrire la commune de réalisation du projet

Liste des communes par territoire
https://annuaires.isere.fr/territoires

Les Maisons du Département
https://www.isere.fr/annuaires/maisons-du-departement

Priorisation et parcours d'instruction commun

Critères de priorisation

- Axe / thématique
- Objectifs / impacts de l'action
- Méthodologie d'action / intervenants
- Ciblage du public
- Gratuité

Points d'attention

- Prorata heures conception / réalisation
- Coût horaire
- Commune(s) de réalisation

2. L'objectif est l'adoption durable de comportements	% des projets
Oui	51%
Partiellement	31%
Non	8%

6. Les personnes en situation de vulnérabilité sont ciblées	% des projets
Oui	30%
Partiellement	33%
Non	25%

8. Les intervenants sont qualifiés	% des projets
Oui	79%
Partiellement	7%
Non	1%

- Instruction par l'équipe
- Co instruction DCP
- Avis service ETAB
- Avis chargés projets SAD

Rencontre avec 13 services autonomie en territoires

Comité technique CFPPA
Plénière CFPPA
Commission permanente CD 38

Pluriannuel : Critères d'éligibilité et conditions de dépôt

2027
2028
2029

Les porteurs de projets

- Connus et fiables
- Projet déjà réalisé et évalué

1 SEUL projet par porteur

Ne pas multiplier les dépôts en annuel ET pluriannuel

Si votre projet n'est pas retenu en pluriannuel il sera évalué en annuel

- Ancrage territorial
- Budget précis sur 3 ans

Les attendus

- Progression du projet
- Co-financements
- **Impact / objectif du projet en prévention**

Les leviers de valorisation

- Encourager les parcours
- Démarche pour cibler les plus vulnérables

Pas de financement d'activités régulières

Budget et dépenses éligibles

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS POUR L'ACTION

	Conception de l'action			Réalisation de l'action					
Fonction / Nature du poste	Nb d'heures de conception	Coût horaire conception	Coût total conception	Nb de séances animées	Nb d'heures d'animation	Coût horaire animation	Coût hors déplacement	Coût déplacement - si nécessaire	Coût total réalisation
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
			- €				- €		- €
TOTAL	0	0,00 €	- €	0	0	- €	- €	- €	- €

ACHATS POUR L'ACTION

Achats de fournitures et de petits matériels : (préciser le matériel, le montant et fournir les	Détail du matériel et des coûts	Montant total

SERVICES EXTÉRIEURS

Type	Précisions	Montant total
Location (devis)		
Documentation		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		
Communication et Publicité		
Documentation		
Déplacements transport des participants		

Un onglet par année

2027-28-29

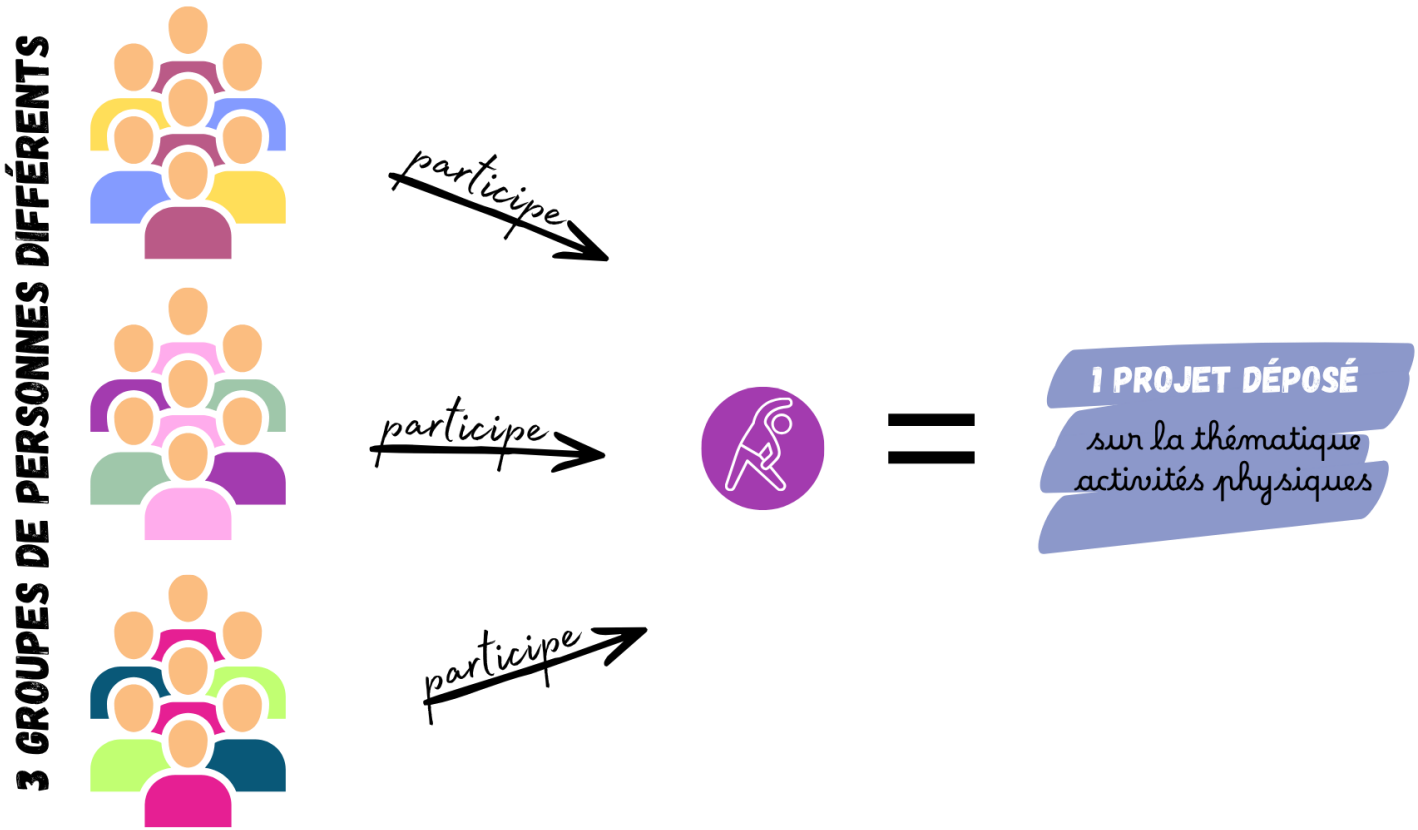
Budget prévisionnel 2027

Actions et dépenses non éligibles

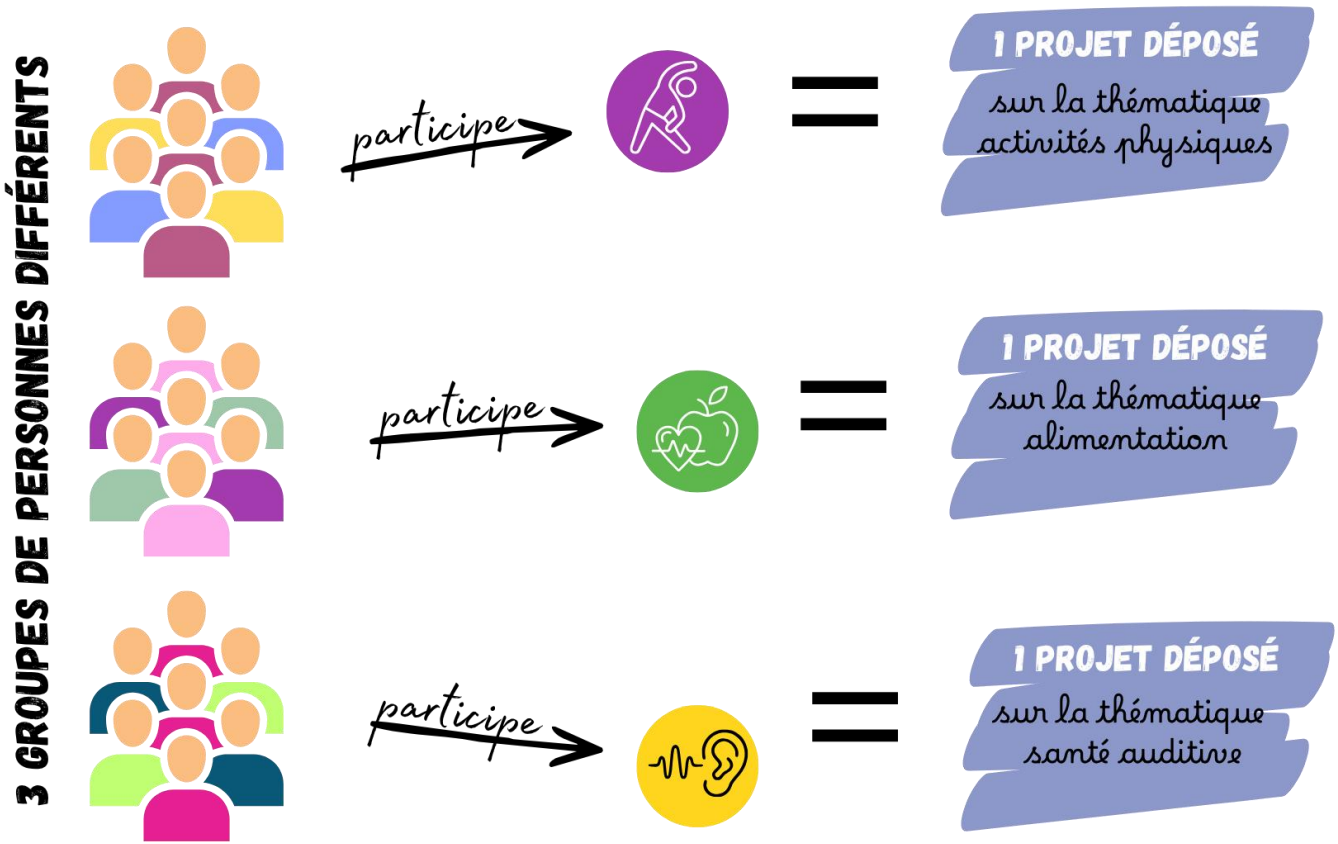
- Les actions **individuelles** de prévention
- Les actions destinées aux **professionnels**
- Les actions individuelles de **santé** (*prises en charge par l'assurance maladie*)
- Les actions menées **hors Isère**
- Les séjours de vacances
- Les projets ayant pour seul objet le transport

- La rémunération du personnel et charges sociales en dehors des heures effectives de
- réalisation de l'action, de conception et d'évaluation d'impact ;
- La rémunération des heures de personnel des collectivités territoriales ;
- Les investissements Les charges locatives de la structure ;
- Les frais de fonctionnement de la structure Les frais d'assurance
- Les frais d'entretien ou de réparation
- Les services bancaires et autres
- Les autres charges de personnel
- Les frais de personnel déjà financés par ailleurs ;

Dépôt des projets



Dépôt des projets



Dépôt des projets



1 GROUPE DE PERSONNES

participe

participe

participe



DES ATELIERS SUR DIFFÉRENTES THÉMATIQUES

=

1 PROJET DÉPOSÉ
1 thématique principale et 2 thématiques secondaires

Pièces à fournir

Pièces liées aux projets :

- le(s) CV, diplôme(s) et qualification(s) de(s) (l') intervenant(s) – le cas échéant ;
- le(s) devis correspondant à l'intervention de chaque prestataire extérieur – le cas échéant ;
- le(s) devis pour le matériel – le cas échéant ;
- **la lettre d'engagement, si l'action se déroule dans une structure tierce.**

Administratives :

- **Adresse identique**

R.I.B., extrait du Journal officiel, extrait Kbis et Avis de situation de l'INSEE (aussi, appelé Répertoire SIRENE).

Évaluation finale et évaluation d'impact

- **Bilan final d'évaluation** pour **TOUS** au 15 mars 2028

Le modèle de bilan final dans les annexes au cahier des charges 2027
Question quantitatives
  - Questions basées sur le retour des participants
  - Questions relatives aux objectifs du projet
  - Pièces justificatives



- **Évaluation d'impact sous conditions**
  - Validation par la Commission
  - Nombre de participants suffisants (30)
  - Ressources en temps et humaines
  - Support d'évaluation existant ou utilisation du Kit évaluation d'impact CNSA
  - Visio de présentation du kit d'évaluation d'impact



commission-financeurs@isere.fr

SENSIBILISATION

LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET

WEBINAIRE DE LANCEMENT AAP 30 JUIN 2026

Agathe ALIBERT

Promotion Santé ARA

NOTRE MISSION

Contribuer à l'amélioration de la santé par la réduction des inégalités sociales de santé

- Une association loi 1901, à but non lucratif
- Un siège situé à Lyon
- 12 délégations départementales
- Environ 120 salariés
- Un financement essentiellement sur fonds publics
  (80% Agence Régionale de Santé ARA)



Promotion Santé
Auvergne
Rhône-Alpes

SOUTENIR LES PROJETS EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Des ressources gratuites pour les :

- **professionnels,**
- **bénévoles,**
- **élus des territoires.**

Un appui aux dynamiques locales, partenariales et institutionnelles

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Conseils méthodologiques → Structurer, prioriser, adapter les projets

Formations → Montée en compétences des équipes et partenaires

Accompagnements de projets de terrain → De l'idée à la mise en œuvre

Ressources & appui documentaire → Outils, repères, données probantes

Ressources en ligne → Accès simple et partagé

Qu’est ce que la prévention ?

Prévention : Ensemble de mesures qui vise à la fois à **réduire les risques** (maladie, accident ou ici la perte d'autonomie) mais aussi, en cas d'apparition, à en **limiter les conséquences**.

Objectifs :



Réduire les facteurs de risque et **repérer** précocement les difficultés.



Agir pour maintenir ou renforcer les capacités des personnes.



Proposer une intervention limitée dans le temps mais qui **vise un changement durable.**

PREVENTION PRIMAIRE

- Actions menées **avant l'apparition de** difficultés, pour éviter ou retarder la perte d'autonomie.
- Création d'un environnement favorable au maintien de l'autonomie.

PREVENTION SECONDAIRE

- Actions visant à **détecter précocement des fragilités** et à intervenir avant leur aggravation.
- Plus on agit tôt, plus on évite des situations lourdes ensuite.

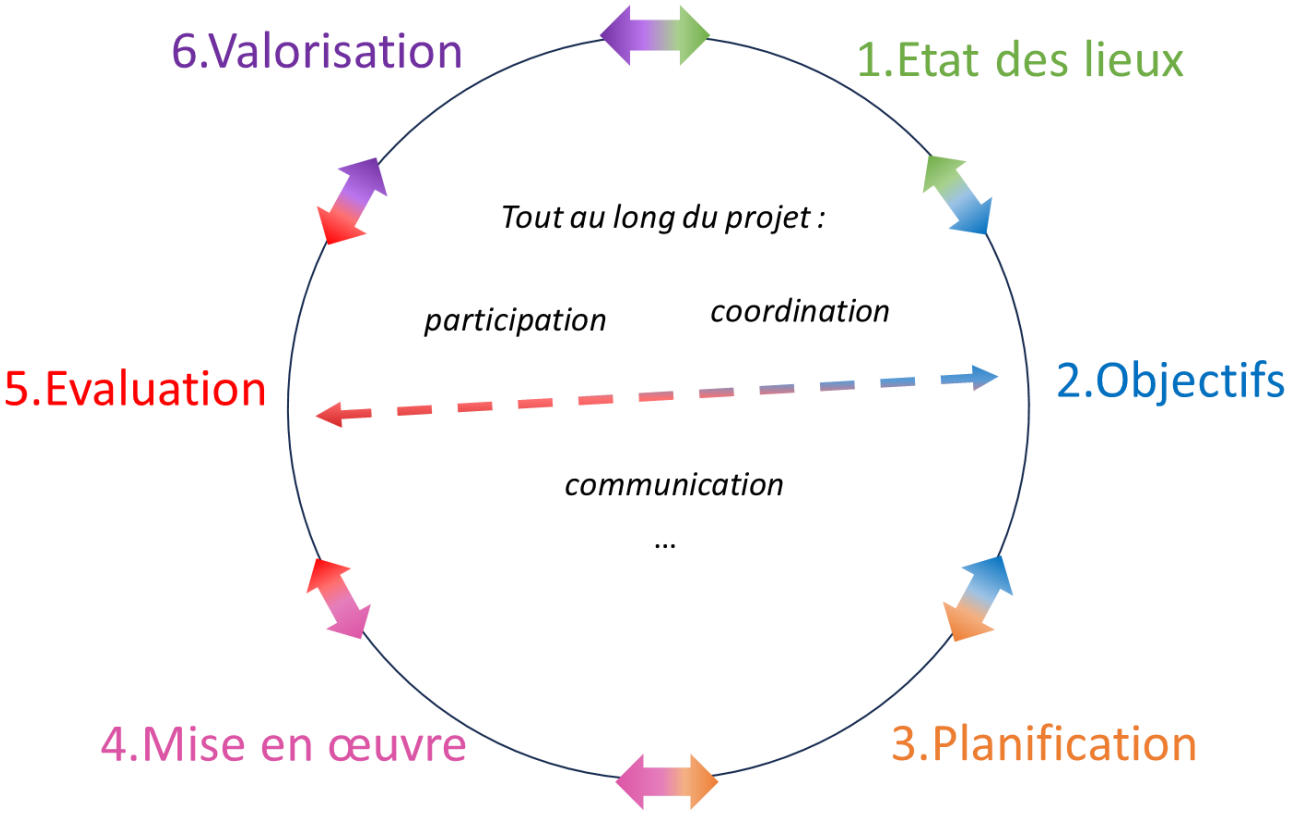
PREVENTION TERTIAIRE

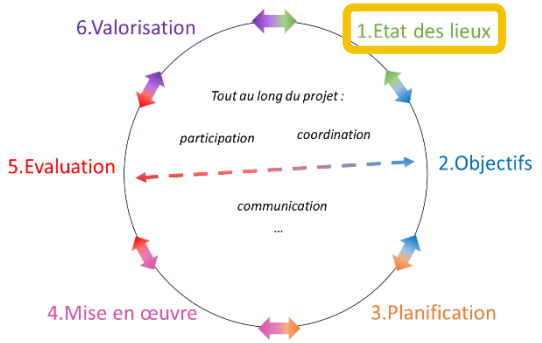
- Actions destinées à **éviter l'aggravation** et à **préserver la qualité de vie** lorsque la perte d'autonomie est installée.
- Le soutien aux aidants est ici important.

Quelques leviers d'efficacité

- Creuser les **attentes et besoins des publics cibles**
- Agir sur **plusieurs déterminants de la santé**
- Cibler les **publics les plus vulnérables**
- Proposer des **expérimentations** plutôt que des informations
- Avoir une action **régulière** mais **limitée dans le temps**
- Garantir un encadrement par des **professionnels qualifiés**
- Développer des **partenariats** pour un meilleur ancrage du projet
- Favoriser la **participation** des publics cibles tout au long de la démarche

LES ÉTAPES DE LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET





Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

1 Un recueil de données objectives

Commission des Financeurs Prévention de la Perte d'Autonomie

Programme coordonné de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Isère

Le Département de l'Isère

Schéma de l'autonomie et des handicaps 2022-2026 |

Le Département de l'Isère

Il vise à analyser et visualiser des données statistiques pour identifier les territoires et les populations en situation de fragilité du niveau communal au niveau régional.

- https://www.observatoires-fragilites-national.fr/

L'Observatoire inter-régime des situations de fragilités

L'objectif principal des ORS est d'observer et documenter l'état de santé des populations à l'échelle régionale.

- Site ORS Auvergne-Rhône-Alpes – Accueil

L'Observatoire régional de santé

Cartographie pour comprendre le risque de fragilité des territoires

- La Mednum - Fragilité numérique

Fragilité numérique

Offre des ressources pour le grand public (seniors, aidants…) et des fonctionnalités dédiées aux professionnels du bien-vieillir

Accueil - Pour Bien Vieillir

Pour Bien Vieillir

- Répertoire des interventions efficaces ou prometteuses

Le répertoire des interventions efficaces ou prometteuses de Santé publique France

Priorités des politiques publiques à l'échelle régional et de communautés de communes.

Le Projet régional de santé

Site de l'ARS : les contrats locaux de santé en Auvergne Rhône-Alpes

L'ARS et les Contrats Locaux de Santé

Actualités et informations clés classées par régions :

Bulletin régional qui décrit l'état de santé de la population et ses déterminants (données épidémiologiques et études)

Bulletin régional élaboré par Santé Publique France

DigDash

Outil de visualisation et d'analyse de données

Pour mieux comprendre l'environnement local, identifier les enjeux prioritaires et évaluer l'impact des actions menées

Le Service Statistique Ministériel des Ministères en charge de la Santé et des Solidarités

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

4 étapes :



DES RESSOURCES

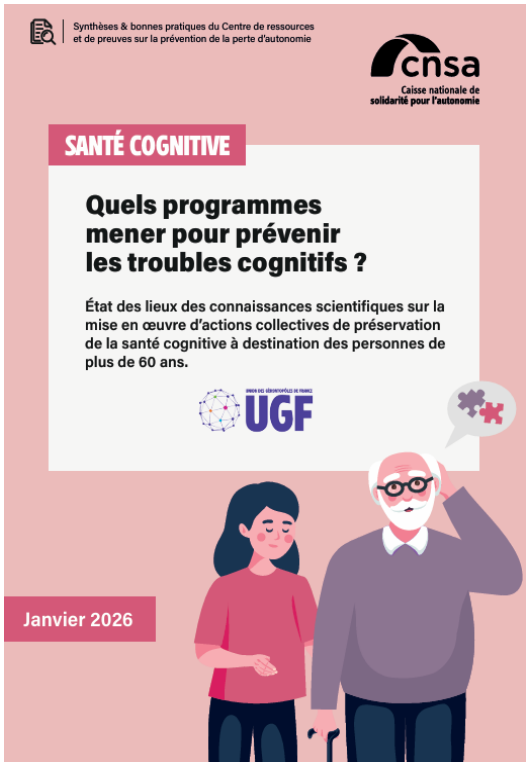
Le Centre de ressources et de preuves (CRP) : Vise à étayer l'action publique en mobilisant et en rendant accessibles des conclusions tirées de la recherche (données probantes). 5 synthèses et bonnes pratiques ainsi que 5 analyses scientifiques des actions thématiques : nutrition, activité physique, bien-être psychologique, santé cognitive et santé auditive et visuelle.





DES RESSOURCES





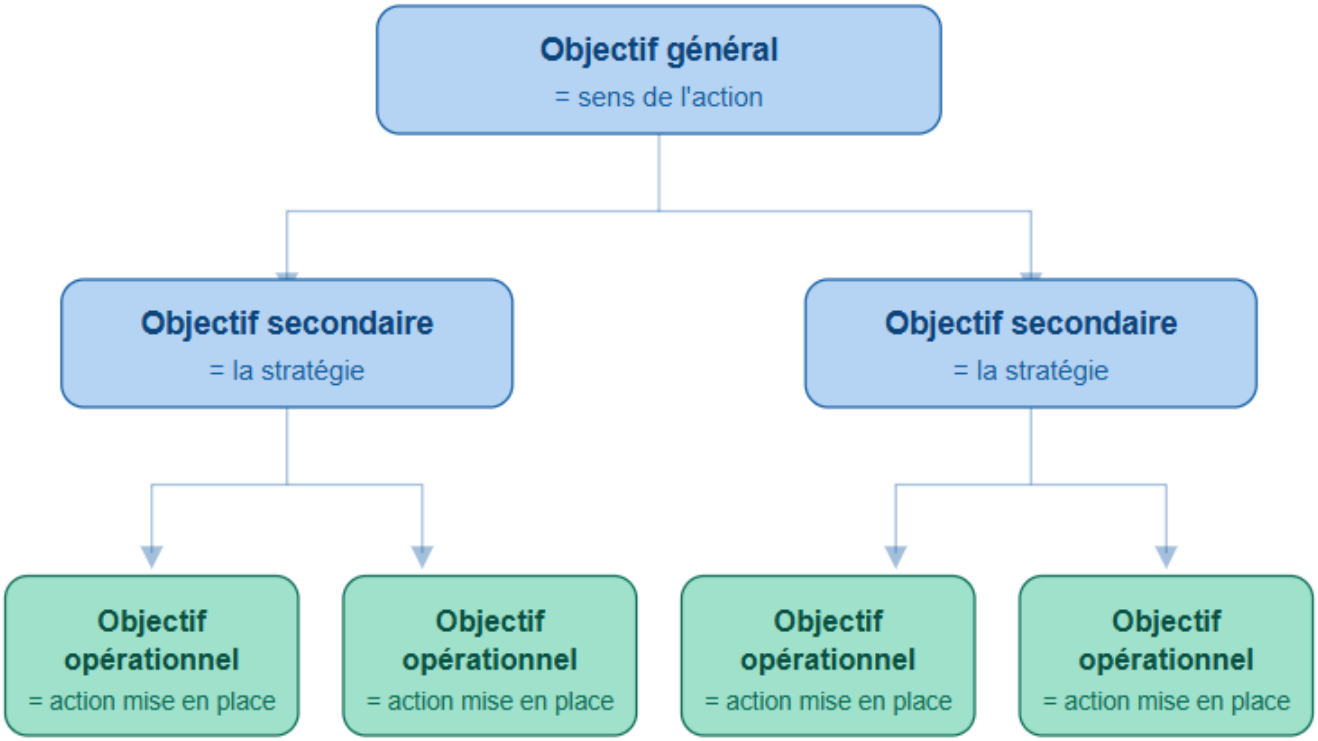




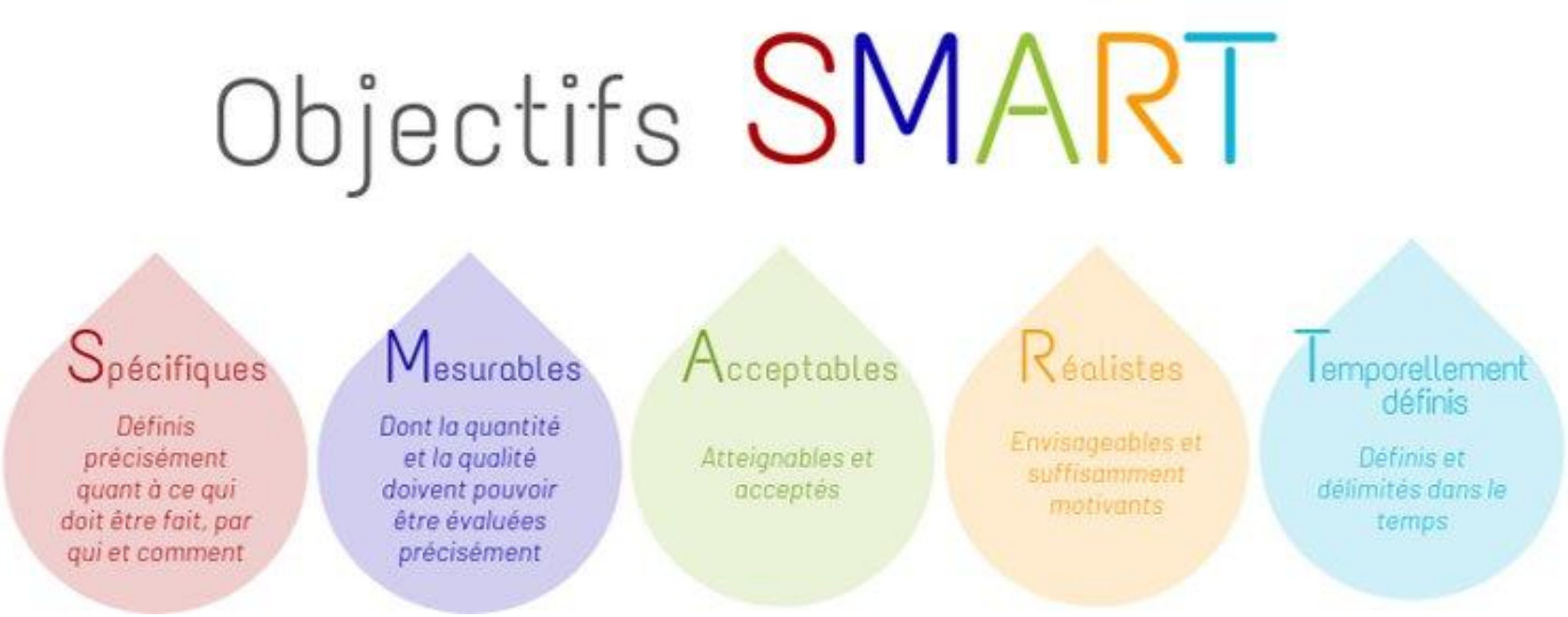
Etape 2 : Rédaction des objectifs

Etape 2 : définition et rédaction des objectifs

Les **objectifs secondaires** sont au service de l'objectif général et le précisent.



Etape 2 : définition et rédaction des objectifs

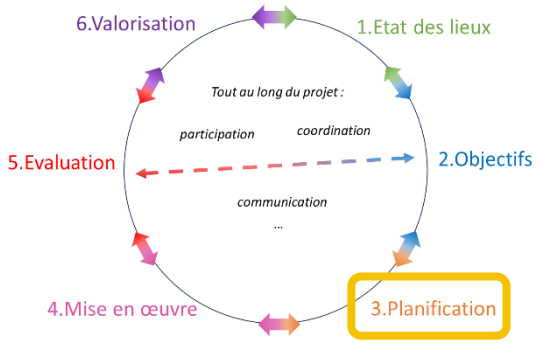


Etape 2 : définition et rédaction des objectifs Des exemples

Objectif général :

Réduire les risques de chute des personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile sur le territoire de La Côte Saint André en développant la pratique d'activité physique adaptée au cours de l'année 2026.

Objectif secondaire 1	Objectif secondaire 2	Objectif secondaire 3
Renforcer les capacités fonctionnelles des seniors à domicile	Sensibiliser le grand public sur les questions d'alimentation et d'activité physique	Renforcer le lien social entre les participants au-delà de l'action
Objectifs opérationnels		
•Proposer des séances d'activité physique adaptée en groupe 2 fois par semaine •Remettre à chaque participant un carnet d'exercices pour qu'ils puissent reproduire les exercices de façon autonome	•Organiser une conférence avec un intervenant •Proposer des temps d'échange dans des structures (exemple : Maison des habitants) •Diffuser un livret auprès des participants avec des exemples d'exercices	•Penser des temps d'interconnaissance pendant les séances •Découvrir des lieux environnants (parcs) où les participants peuvent se retrouver en dehors des séances



Etape 3 : La planification

Rédaction d'une fiche-action :
permet de clarifier l'action

Quoi ? **(Activité menée)**	**Avec quoi ?** **(ressources internes et externes, techniques, financières, humaines, matérielles, etc.)**
Pourquoi ? (définition et justification de l'intervention)	Dans quel contexte ? (partenaires, facteurs de succès)
Pour qui ? (les bénéficiaires)	Où ?
Comment ? (le processus et les activités produites) • Stratégies d'intervention, méthodes pédagogiques en fonction des obj. : savoir, savoir-faire et savoir être • Techniques d'animation ou outils d'intervention	Quel suivi et quelle évaluation ? (tableau de bord, indicateurs)
Par qui ? (les acteurs, définir le rôle de chacun, répartir les tâches, etc.)	Quelle durée ? (planifier les étapes)

L'élaboration du budget prévisionnel

Budget = traduction chiffrée des activités prévues
En fonction des ressources matérielles et humaines nécessaires



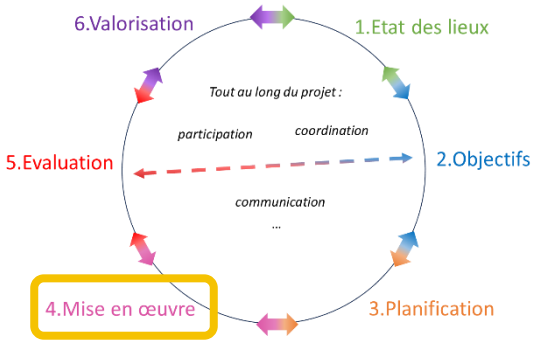
QUELQUES RAPPELS POUR L'AAP DE LA CFPPA :

La CFPPA finance les dépenses liées au déploiement de l'action et non les frais de structure.

Ce qui est financé en priorité, c'est le temps passé avec les personnes.

Les co-financements sont toujours valorisés.

RAPPEL : toutes les précisions concernant le budget sont détaillées dans l'appel à projet de la CFPPA.



Etape 4 : La mise en œuvre

Le partenariat

Le partenariat une dimension importante dans la construction et la mise en œuvre de son projet.



Objectifs recherchés :

- Co-construire une action,
- Aller chercher les personnes les plus vulnérables
- Avoir un relais de communication, etc

Penser des adaptations en fonction des personnes accueillies

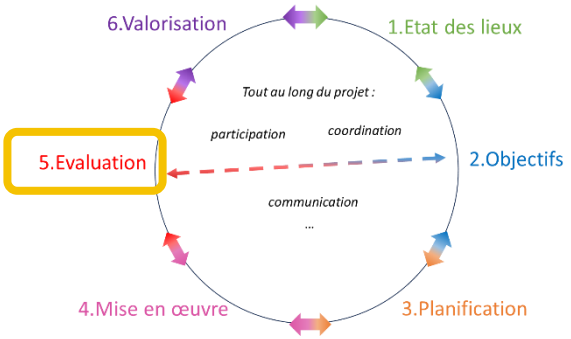
Exemples :

s'associer avec une association de quartier, un club des aînés, un SAD, une association spécialisée comme les Petits Frères des Pauvres...

La communication

Quelques clés pour renforcer l'efficacité de la communication autour de votre projet





Etape 5 : Evaluation

L'évaluation



Prévoir l'évaluation dès la conception

Prévoir de façon aussi précise que possible les **changements attendus** chez les bénéficiaires **(les objectifs)** et prévoir du temps pour recueillir des informations auprès des bénéficiaires et/ou des partenaires.



Construire l'évaluation « sur mesure »

Chaque action a ses **objectifs**, son **public**, ses **acteurs**, son **contexte local**.



Dimensionner l'évaluation

Une action longue et suivie avec le même public peut faire l'objet d'une évaluation **plus approfondie** qu'une action ponctuelle. Mais quelle que soit l'action, il est légitime de se poser **la question de ses effets**.

L'évaluation

Formuler les questions évaluatives

→ Qu'est-ce que l'on souhaite évaluer, questionner ?
A-t-on atteint nos objectifs ?

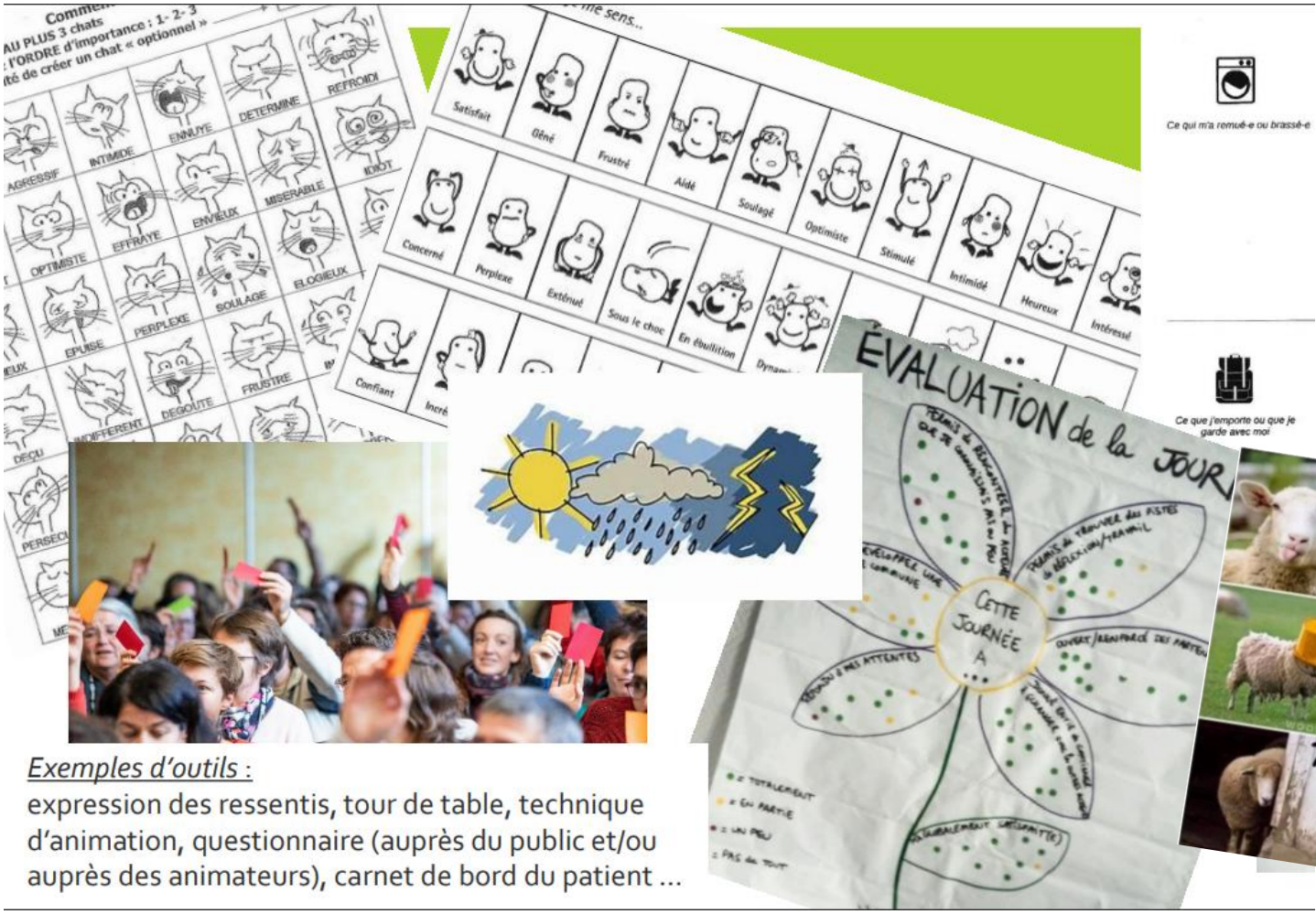
Définir les critères et indicateurs

→ Quelles sont les données à recueillir pour répondre aux questions évaluatives (peuvent être quantitatives ou qualitatives) ?

Cibler les outils de recueil de données

→ Comment peut-on recueillir ces données ?
Ex : outils de suivi, observations, comptes-rendus de séance, questionnaire participants…

Analyser les données puis écrire le bilan



Exemples d'outils :
expression des ressentis, tour de table, technique d'animation, questionnaire (auprès du public et/ou auprès des animateurs), carnet de bord du patient ...

UTILS LUDIQUES

Pour aller plus loin :

Boîte à outils Promotion Santé

L'évaluation d'impact de niveau 1

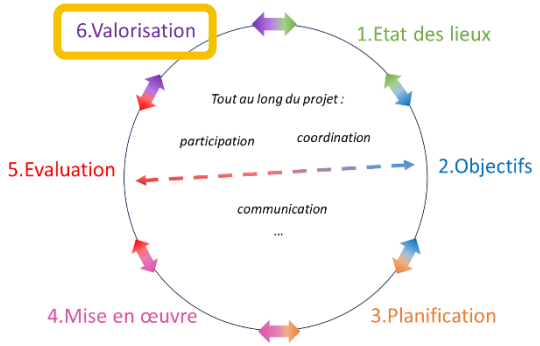
Niveaux d'évaluation	Capacité du porteur / de l'évaluateur	Critères méthodologiques	Objectif de l'évaluation
PRÉALABLE À L'ÉVALUATION **Se poser les bonnes questions et décrire ce que l'on fait.** Caractériser et vérifier la réalité de la problématique, formaliser les objectifs et les impacts attendus pour confirmer le sens poursuivi par l'action (dont l'identification des profils et leurs besoins spécifiques).	Tous porteurs	Méthodologie de projet	Ce préalable ne constitue pas un niveau d'évaluation, mais il la rend possible. Il peut en revanche intégrer des éléments déjà évaluées (données et actions probantes = niveau 4)
NIVEAU 1 **Documenter et caractériser l'impact de l'action** Récolter des indicateurs quantitatifs standards préexistants, c'est-à-dire déjà formalisé par des acteurs du secteur.	Porteur ayant les ressources internes pour conduire la démarche	Nombre de participants réguliers à l'action : + de 30 personnes NB : en dessus, approche possible, mais dégradée, on veillera à ne pas utiliser de résultats en %.	Comprendre et chercher à améliorer son impact avec une démarche accessible

Pour aller plus loin :

Le kit évaluation d'impact du Centre de Ressources et de Preuves

Webinaire de présentation de la démarche d'évaluation d'impact de projet

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



Etape 6 : valorisation du projet

La valorisation, comment la penser ?

QUAND ?

Tout au long du projet
et en amont aussi !

AUPRÈS DE QUI ?

- les partenaires impliqués
- le public concerné
- sa structure, sa hiérarchie, ses collègues
- les institutions (ville, communauté de commune, département...)

COMMENT ?

- POINTS D'AVANCEMENT
- RÉUNION
- AFFICHAGE DES PRODUCTIONS
- TEMPS DE PARTAGE CONVIVIAUX
- SUPPORTS DE SUIVI À TRANSMETTRE
- ARTICLE, VISUELS POUR DES INSCRIPTIONS...

Valorisation : exemples







POUR ALLER PLUS LOIN

Un cycle de visioconférences
1h – 1 sujet

1. Qu'est-ce qu'un projet en prévention ?

Lien vers la visioconférence

2. Le diagnostic : cibler son public, sa problématique et ses objectifs.

Lien vers la visioconférence

3. Le budget, la planification, le partenariat et la mise en œuvre.
Le 01/07 à 10h30

S'inscrire à la visioconférence

4. L'évaluation. Le 08/09 à 10h30

S'inscrire à la visioconférence

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?



Promotion Santé
Auvergne
Rhône-Alpes

Nos coordonnées

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

- agathe.alibert@promotion-sante-ara.org
- contact38@promotion-sante-ara.org

Commission des financeurs – Prévention de la perte d'autonomie – Isère

- Commission-financeurs@isere.fr